



# Arnex Info n°4



Novembre 2023

Bulletin d'informations officiel de la Commune d'Arnex-sur-Orbe

---

Administration communale

Rue de la Gare 8 - 1321 Arnex-sur-Orbe

024 441 51 37 - [www.arnex-sur-orbe.ch](http://www.arnex-sur-orbe.ch)

Greffe, secrétariat communal

[greffe@arnex-sur-orbe.ch](mailto:greffe@arnex-sur-orbe.ch)

Mardi de 9h00 à 10h30 - Jeudi de 18h30 à 19h30



Bourse communale, service des finances :

[bourse@arnex-sur-orbe.ch](mailto:bourse@arnex-sur-orbe.ch)

024/441 51 37

Contrôle des habitants, police des étrangers :

[habitants@arnex-sur-orbe.ch](mailto:habitants@arnex-sur-orbe.ch)

Mardi de 19h00 à 20h00 - Jeudi de 9h00 à 11h00

Location des salles communales

[location@arnex-sur-orbe.ch](mailto:location@arnex-sur-orbe.ch)

# Conseil général

---

## ORDRE DU JOUR

Séance du jeudi 14 décembre 2023 à 20h00 à la salle de Bulande.

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 10 octobre 2023, joint à la présente convocation
3. Assermentation des nouvelles et nouveaux membres
4. a) lettres et pétitions (à faire parvenir à M. Christian Rossel, Président du Conseil, au plus tard le samedi 9 décembre 2023)  
b) communications de la Municipalité
5. Préavis 13/2023 Budget 2024
6. Postulat pour la mise en œuvre raisonnée et proportionnée du règlement de stationnement en particulier dans la zone village
7. Projet de décision pour amendement de l'annexe I du règlement de stationnement
8. Divers

Les préavis municipaux et les rapports des commissions seront à disposition des conseillères et conseillers dès le samedi 9 décembre 2023 au sous-sol du collège. D'autre part, les préavis municipaux seront publiés sur le site internet communal d'ici le lundi 4 décembre 2023.

La secrétaire – Amandine Gonçalves (079 543 63 08)



## RECENSEMENT DES CHIENS POUR L'ANNEE 2023

En application du règlement du Conseil d'Etat du 6 juillet 2005, concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens, la Municipalité d'Arnex-sur-Orbe informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au bureau communal jusqu'au 10 février 2024 :



- a) Les chiens acquis ou reçus en 2023 (présentation du carnet de vaccination). Les chiens nés en 2023 et restés en leur possession.
- b) Les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2023 pour radiation.
- c) Tout chien en leur possession qui n'aurait pas encore été annoncé.

Les personnes ayant fait le nécessaire durant l'année 2023 ne sont pas concernées par ce qui précède.

**RAPPEL** : ces annonces sont de l'entière responsabilité du propriétaire.

le contrôle des habitants (et des chiens)

\*\*\*\*\*

Agence postale à Arnex-sur-Orbe

&

Boulangerie – Epicerie Court

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

6h15 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Samedi de 7h00 à 12h15

# Avis municipal

---

## SERVICE HIVERNAL - DENEIGEMENT

La Municipalité rappelle à la population l'art. 5, alinéas 2 et 3, du Service hivernal du règlement d'application de la loi sur les routes (RLRou ; BLV 725.01.1).

Alinéa 2 : Lors du déblaiement des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.



Alinéa 3 : Les riverains sont tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs.

La Municipalité se décharge de toute responsabilité concernant des éventuels dégâts causés par le déneigement, notamment aux aménagements extérieurs proches des routes cantonales et communales.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la loi cantonale sur les routes (LRou ; BLV 725.01), son règlement d'application ainsi que le code rural et foncier (CRF ; BLV 211.41). Ces documents sont téléchargeables sur le site internet communal [www.arnex-sur-orbe.ch](http://www.arnex-sur-orbe.ch) sous la rubrique: actualités – pilier public.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

La Municipalité

## CALENDRIER DE L'AVENT À ARNEX

Venez découvrir les décorations de l'Avent dans les rues du village. Durant le mois de décembre, il y aura 20 fenêtres avec verrière, dès 18h30 et 4 fenêtres à admirer le 2, 14, 20 et 23 décembre.

Cette année, pour les 10 ans, nous proposons un jeu pour les petits et grands enfants. Chaque numéro de fenêtre sera d'une couleur qui leur permettra de réaliser un coloriage magique. Ces feuilles seront disponibles dès le 29 novembre dans nos boîtes à lait. Venez-vous servir ! Une fois l'œuvre terminée, elle pourra rejoindre une de nos boîtes à lettres pour participer au tirage au sort. (délai 8 janvier 2024)

Carole Monnier (Forge 4) Célia Roch (Tuilière 1) Amélie Bovet (Château 4)

Bienvenue à tous, n'hésitez pas à prendre votre verre/tasse les soirs des verrières ☺.

Date	Nom	Adresse
1	Famille Bonifer	Ruelle du Charron 2
2	Nora Bovet	Rue du Vignoble 1
3	Audrey et Laurent Monnier	Route de Pompaples 11
4	Mirella et Bernard Bovet	Ruelle du Château 6
5	Famille Meylan	Route de Bofflens 12 B
6	Famille Pilet	Condémine 7
7	Famille Bovet	Ruelle du Château 4
8	<b>La jeunesse en faveur du Téléthon</b>	<b>Salle de réception en Bulande</b>
9	Claire Brizon	Route de Pompaples 5
10	Famille Risse, Monnier-Morel	Ruelle de la Forge 6
11	<b>Ecole d'Arnex, 4 classes</b>	<b>Chantée à 18h suivi d'un thé de Noël, chacun amène sa tasse. Annulé en cas de tempête</b>
12	<b>La Commune</b>	<b>Place du village</b>
13	Thérèse Stöckli et Gérald Ambresin	La Loge 7
14	<b>UAPE</b>	<b>Collège</b>
15	Isabelle Cuche-Monnier	Rue du Moulin 2
16	Famille Ditroi - Gaudin	Route de Pompaples ébis
17	Famille Dubi	Rue du Moulin 2b
18	Famille Roch	La Tuilière 1
19	<b>La Paroisse</b>	<b>19h découverte de la fenêtre, verre de l'amitié. Dès 19h30 contes et chants de Noël avec la présence du chœur mixte</b>
20	Christine E-Azombo	Ruelle du Vieux Lausanne 3
21	Famille Greppin	Ruelle de la Forge 1
22	Familles Cretenoud, Moullet, Lavenex	Sangolin 10
23	Les lutins du comité	Ruelle de la Dîme 5, maison haute
24	Famille Lavenex Chris, Philippe et Claudine	Route d'Orbe 14



La Municipalité d'Arnex-sur-Orbe  
met au concours le poste de  
**Préposé-e au contrôle des habitants à 40%**

Votre mission :

- Accueil, réception
- Gestion du Contrôle des habitants et du bureau des étrangers
- Rédaction du journal communal
- Travaux administratifs divers
- Planification des locations des salles communales
- Remplacement de la secrétaire municipale

Votre profil :

- CFC d'employé(e) de commerce ou formation jugée équivalente
- Expérience dans une administration communale (atout souhaité)
- Aisance avec les outils informatiques MS Office (BDI un atout)
- Bonne capacité de rédaction et maîtrise de l'orthographe
- Sens de l'organisation et des responsabilités, rigueur et fiabilité, aptitude à travailler de manière indépendante et à gérer les priorités
- Polyvalent(e) et habilité à travailler dans une petite équipe
- Sens du service public et de l'accueil allié à une grande discrétion

Nous offrons :

- Une activité variée et intéressante
- Des avantages liés à une administration à visage humain

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> février 2024 ou à convenir

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Reynold Michel, vice-syndic, au 079/232 73 13. Le cahier des charges détaillé est disponible sur le site internet communal [www.arnex-sur-orbe.ch](http://www.arnex-sur-orbe.ch).

Les dossiers de candidature complets doivent être adressés à la Municipalité d'Arnex-sur-Orbe, rue de la Gare 8, 1321 Arnex-sur-Orbe, ou par courriel à [greffe@arnex-sur-orbe.ch](mailto:greffe@arnex-sur-orbe.ch), jusqu'au 15 décembre 2023.

# Nouvelle carte journalière dégriffée Commune dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024

---

La carte journalière dégriffée Commune est une nouvelle offre des CFF qui sera disponible exclusivement auprès des administrations communales. Cette nouvelle offre remplacera l'actuelle carte journalière CFF. Ces cartes seront valables pour une journée entière sur tous les trajets en Suisse en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> classe.

La Commune d'Orbe comme de nombreuses autres communes Suisse mettra en vente ces cartes dès le 11 décembre 2023 pour voyager en 2024 selon un contingent journalier défini par l'entreprise CFF. La carte journalière dégriffée Commune sera vendue à toute personne et pas uniquement aux habitant-e-s de la commune ou de la ville.

Son prix peut varier selon la date d'achat et l'évolution du contingent national. La carte peut être achetée de 6 mois à 1 jour avant le voyage. A noter que plus vous achetez la carte à l'avance plus le prix est bas.

La vente de ces cartes se fait exclusivement au guichet des administrations communales, au comptant, par cartes bancaires ou par TWINT. Il ne sera pas possible d'acheter les cartes depuis internet ou par téléphone.

Toutes les informations utiles concernant la nouvelle carte journalière dégriffée Commune se trouvent sur le site internet des CFF ([www.sbb.ch](http://www.sbb.ch)).

\*\*\*\*\*

## Informations divers de la Municipalité

---

### Horaires de la déchetterie pendant les fêtes de fin d'année

La déchetterie sera fermée les lundis 25 décembre 2023 et le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## Vacances du bureau communal pendant les fêtes de fin d'année

Le secrétariat communal sera fermé du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024.

La bourse communale sera fermée du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 .

Le contrôle des habitants sera fermé le mardi 26 décembre 2023 et du mercredi 3 janvier au mercredi 10 janvier 2024.

Le personnel du bureau communal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

\*\*\*\*\*

## Nonagénaire – Arnex Info n°3

Une coquille s'est glissée dans l'édition n°3 de l'Arnex Info sous la rubrique des nonagénaires. La Municipalité s'en excuse et souhaite à M. Raymond Lavenex encore pleins de petits bonheurs et de beaux moments pour les années à venir. Elle présente également ses sincères excuses à son fils M Pierre Lavenex pour ce quiproquo.

\*\*\*\*\*

## Conseil général

La Municipalité souhaite la bienvenue à M. Marc Soutter nouvel élu au poste de Vice-Président du Conseil général. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans sa fonction et nous le remercions pour son engagement.

\*\*\*\*\*

## Municipalité

Monsieur Alexis Vautier, conseiller municipal, a rejoint l'exécutif au 1<sup>er</sup> novembre. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'exécutif et beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

Suite à cette élection, la liste de la nouvelle répartition des dicastères sera prochainement affichée au pilier public et publiée sur le site internet communal.

Nous rappelons aux électeurs (trices) que l'élection du Syndic aura lieu le dimanche 4 février 2024 pour le 1<sup>er</sup> tour et le 25 février 2024 pour le 2<sup>ème</sup> tour. Une élection tacite est possible au 1<sup>er</sup> tour.

\*\*\*\*\*

## Décorations lumineuses – économie d'énergie

Au regard des risques de crise énergétique annoncés par nos autorités fédérales et cantonales, la Municipalité en appelle à la responsabilité de chacun pour faire preuve de bon sens dans sa consommation quotidienne des ressources concernées. S'agissant des décorations lumineuses, il est recommandé de les éteindre à partir de 23 heures. Suivant l'évolution de la situation, des mesures plus contraignantes pourraient être prises.

\*\*\*\*\*

## Défibrillateurs

La Municipalité remercie les citoyens (nes) qui ont participé à l'une des deux séances d'informations relatives à l'utilisation des défibrillateurs. Elle informe les habitants que les défibrillateurs sont à disposition gratuitement pour toutes les personnes qui en ont besoin. Après leur utilisation, nous vous remercions d'informer le bureau communal à l'adresse de courriel [greffe@arnex-sur-orbe.ch](mailto:greffe@arnex-sur-orbe.ch) ceci afin que nous puissions faire contrôler le bon fonctionnement de l'appareil par l'entreprise Almas pour une prochaine utilisation.



---

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En cette fin d'année, il est important de prendre du recul et de réfléchir à tout ce que nous avons vécu.

En effet, cette année a été marquée par la disparition de plusieurs de nos aînés et proches qui ont laissé un vide dans nos cœurs mais qui ont aussi laissé des souvenirs heureux par leur participation à la vie de notre village.

Nous ne pouvons ignorer les conflits qui font rage dans certaines régions du monde ainsi que le réchauffement climatique qui nous offre certes de beaux étés mais apporte également de nombreux soucis aux agriculteurs et viticulteurs d'ici et d'ailleurs.

Pourtant, dans notre village, la Municipalité a pu apporter ses vœux de longue vie à trois nonagénaires. Toute la population a été invitée à inaugurer la nouvelle place tant attendue et à partager avec convivialité une pizza-party au son de musique rock, trinquer avec une boisson tandis que les enfants sautaient de joie dans le château gonflable.

En 2023, c'était aussi l'important 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'Abbaye de l'Union, qui pour l'occasion, a choisi de défiler avec chevaux en tête et différents chars pour agrémenter le parcours habituel. Dans la lancée, c'est au tour de la Cave des 13 Coteaux de célébrer son 75<sup>ème</sup> anniversaire. N'oublions pas non plus les autres manifestations qui sont annuellement organisées à Arnex et qui apportent à chacune et chacun loisirs et bons moments de détente.

La Municipalité a été animée par différents événements marquants. Tout d'abord, André Roch, Syndic, avait annoncé sa décision de se retirer des affaires communales au 30 juin 2023. Je le remercie chaleureusement pour les années passées à son côté. Les élections de mars et avril n'ont pas été couronnées de succès et il fallut attendre le 18 juin pour que soit élue Carinne

Ruprecht. Récente habitante du village, elle s'était présentée à la population au Conseil de juin. Elle est remerciée pour sa volonté d'engagement.

La joie d'être à nouveau réuni à 5 au sein du collège a été de courte durée puisque le 4 août nous apprenions la démission définitive de Claire Desponds. Elle est ici remerciée pour le temps donné à la communauté et son enthousiasme dans les projets qu'elle traitait. Pour compléter à nouveau la Municipalité, c'est M. Alexis Vauthier, habitant discret de notre village depuis quelques années, qui a été élu tacitement début novembre. Il ne reste plus qu'à élire un ou une syndic (que) et pour cela, rendez-vous en février 2024 !

Le bureau du Conseil général d'Arnex a également connu des difficultés à trouver un Vice-président. A la suite de la démission de Jean-Luc Porchet, qui a œuvré pendant plus de 11 ans au poste de Président, il a été remplacé par le vice-président Christian Rossel, dont ce poste n'a pas trouvé preneur dans la foulée. Heureusement, lors de la session d'automne, Marc Soutter s'est engagé en qualité de Vice-président. Les scrutatrices Christine Monnier et Barbara Bovet, après de nombreuses années en fonction, ont choisi de laisser leur place. Elles sont remerciées pour leur investissement ainsi que le président sortant.

Force est de constater qu'il n'est pas facile de convaincre les citoyennes et citoyens de s'investir pour la communauté. Cela demande de s'engager pleinement et de consacrer le temps nécessaire à la réalisation des objectifs, ceci dans un temps où l'actualité nous malmène et la météo crée de nouveaux défis à relever pour les jeunes générations et celles à venir.

Je vous souhaite une belle fin d'année et nous vous donnons rendez-vous le 12 décembre sur la Place pour la fenêtre de l'avent et le 16 décembre pour la traditionnelle vente des sapins.

M. Reynold Michel, vice-syndic

# Agenda des manifestations



---

[www.arnex-sur-orbe.ch](http://www.arnex-sur-orbe.ch) – rubrique « actualités – agenda des manifestations »

**3 décembre 2023**

Loto, organisé par la société du FC Arnex – Grande salle

**8 décembre 2023 dès 18h30**

Téléthon organisé par la société de Jeunesse d'Arnex - En Bulande

**12 décembre 2023 dès 18h30**

Fenêtre de l'avent, organisée par la Municipalité – Place du village

**14 décembre 2023**

Conseil général à 20h00 – En Bulande



**16 décembre 2023 à 10h00**

Vente de sapins de Noël, organisée par la Municipalité – Place de la grande salle

**31 décembre 2023**

Repas du nouvel an, organisé par la société de Jeunesse - Grande salle

**2 février 2024**

Repas de soutien, organisé par le FC Arnex – Grande salle

**25 février 2024**

Repas choucroute, organisé par la Chorale des Coteaux de l'Orbe – Grande salle